

Certificat d'affichage

Commune de Chamboulive (Corrèze)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux termes de l'arrêté municipal en date du 3 août 2018, il sera procédé du 24 septembre au 8 octobre 2018 inclus, à une enquête publique préalable au déplacement d'un chemin rural au lieu-dit **La Garenne Brûlée** à Chamboulive.

Les personnes désirant formuler des observations pourront les consigner sur le registre qui sera ouvert à la mairie durant la période sus mentionnée (aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie), les adresser directement par la poste à la mairie ou par mail à l'adresse suivante : contact@mairie-chamboulive.com.

Monsieur Jacques MENOT, désigné en qualité de commissaire enquêteur, sera joignable au 05 55 21 64 56 et pourra recevoir à la mairie, sur rendez-vous.

Fait à Chamboulive, le 20 août 2018, Le Maire.